



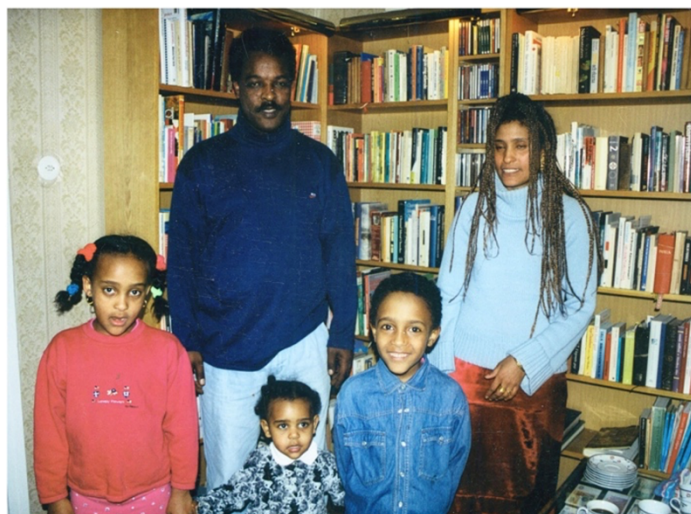
**EDELSTAM  
FOUNDATION**  
THE EDELSTAM PRIZE



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Stockholm, le 22 septembre 2025

## « SI MON PÈRE EST VIVANT, IL DOIT ÊTRE SAUVÉ IMMÉDIATEMENT »

Betlehem Isaak, fille du journaliste suédois DAWIT ISAAK, appelle la Suède et la communauté internationale à agir de manière décisive pour obtenir sa libération.



*Le 23 septembre marque le 24e anniversaire de la détention illégale de M. Dawit Isaak, citoyen suédo-érythréen, journaliste, dramaturge et lauréat du Prix Edelstam 2024. Il demeure, avec ses collègues érythréens, le journaliste détenu le plus longtemps au monde. Il est détenu au secret depuis 24 ans, privé de toute procédure régulière, de tout accès consulaire et de tout contact avec sa famille et ses avocats.*

*La Fondation Edelstam, Le Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne (CRWDP) et la Global Liberty Alliance soutiennent fermement l'appel lancé par Bethlehem Isaak au gouvernement suédois pour qu'il prenne des mesures décisives en faveur de Dawit Isaak avant qu'il ne soit trop tard.*

\*\*\*

Dawit Isaak est né à Asmara, en Érythrée, et a fui le conflit brutal entre l'Érythrée et l'Éthiopie en 1985, pour finalement s'installer en Suède. Inspiré par les valeurs démocratiques et la liberté des médias en Suède, Isaak est devenu un éminent défenseur de la liberté de la presse, des droits humains et des réformes démocratiques. Il est retourné en Érythrée après l'indépendance du pays en 1993 et a

cofondé Setit, le premier journal indépendant du pays, utilisant sa plume pour contester l'autoritarisme.

En septembre 2001, lors d'une vague de répression menée par le gouvernement contre les journalistes et les politiciens réformistes – connue sous le nom de « purge du G15 » –, Dawit Isaak a été arrêté et caché au monde entier. Il n'a jamais été inculpé d'aucun crime et on ignore toujours où il se trouve.

\*\*\*

## **Déclaration de Betlehem Isaak, fille du journaliste suédois Dawit Isaak**

Le 10 septembre 2025, j'ai transmis une série de questions à l'ambassadrice de Suède en Érythrée, Jenny Ohlsson. Elles concernent les questions les plus urgentes qui persistent actuellement dans le dossier de mon père. (Annexe 1). À ce jour, ni l'ambassadrice ni le ministère suédois des Affaires étrangères n'ont répondu à ma demande.

Mon père est emprisonné en Érythrée depuis septembre 2001. Il est actuellement le journaliste emprisonné le plus longtemps au monde.

Au fil des ans, les autorités érythréennes ont répété à plusieurs reprises aux autorités suédoises que mon père allait « bien » et qu'il était toujours détenu en Érythrée. Voir le lien. Elles n'ont toutefois fourni aucune preuve à l'appui de leurs affirmations.

En réponse, les autorités suédoises ont déclaré publiquement qu'en l'absence d'informations contraires, elles continuaient de le supposer vivant. Elles ont également souligné que « les efforts pour libérer Dawit Isaak se poursuivaient ». Voir le lien.

Néanmoins, les autorités suédoises refusent de partager des informations détaillées sur son cas, notamment la date exacte à laquelle elles ont exigé pour la dernière fois une preuve vérifiable de vie, un accès consulaire, des soins médicaux appropriés ou sa libération immédiate et inconditionnelle. Elles affirment que toute action publique en sa faveur pourrait compromettre leurs efforts pour obtenir sa libération. Cependant, depuis près d'un quart de siècle, tous les efforts pour résoudre l'affaire par la diplomatie silencieuse et des négociations en coulisses ont échoué.

**Cette situation d'incertitude doit prendre fin. Si mon père est en vie, il doit être secouru immédiatement.**

Depuis vingt-quatre ans, Dawit Isaak est détenu au secret, sans aucun contact avec le monde extérieur, dans des conditions qui répondent aux critères juridiques de la torture, de la disparition forcée et des crimes contre l'humanité<sup>1</sup>. Mon père n'a jamais été inculpé d'un crime et n'a toujours pas été présenté devant un tribunal. Depuis plus de deux décennies, notre famille vit dans une angoisse permanente quant à son état de santé, tandis que mes deux frères et sœurs et moi-même avons été contraints de grandir sans lui. Pendant tout ce temps, le régime érythréen n'a jamais eu à payer le prix fort pour les crimes horribles qu'il a commis et qu'il continue de commettre à l'encontre de mon père, de notre famille et de tout le pays.

Les gouvernements suédois et érythréen détiennent tous deux des obligations légales de diligence en vertu du droit international, comme le stipulent notamment la Convention de Vienne sur les relations consulaires (1963), le Pacte contre la torture et le droit international coutumier. Tous ces instruments

---

<sup>1</sup> Note de bas de page: Il s'agit de violations de normes impératives (*jus cogens*), des principes fondamentaux du droit international universellement contraignants que nul État ne peut violer ni écarter, même par le biais de traités (aucune dérogation n'est permise).

garantissent des droits essentiels, tels que le droit à la vie, à une procédure judiciaire équitable, à la protection contre la torture, aux visites consulaires et à l'accès à une représentation juridique. De même, ils imposent aux autorités érythréennes l'obligation claire d'informer le gouvernement suédois en cas de décès ou d'incapacité de mon père.

J'exhorte donc vivement le gouvernement suédois à contacter sans délai le président érythréen Isaias Afwerki et à lui demander ce qui suit :

- La libération immédiate et inconditionnelle de Dawit Isaak et son rapatriement en Suède.
- En attendant sa libération, la divulgation de son lieu de détention exact.
- L'accès immédiat à des professionnels de santé indépendants afin d'évaluer l'état de santé physique et mentale de mon père et de préparer son retour en toute sécurité.
- L'accès immédiat à un consulat et la possibilité de communiquer avec sa famille.

Si l'Érythrée ne se conforme pas à ces exigences avant une date précise :

- Solliciter l'assistance de tiers, tels que l'Union européenne, les Nations Unies, l'Union africaine et d'autres parties prenantes, afin d'obtenir la libération immédiate de Dawit Isaak et son rapatriement en Suède.
- Être prêt à invoquer tous les mécanismes internationaux disponibles, y compris des mesures punitives telles que l'imposition de sanctions ciblées (Magnitsky), le gel des biens et des comptes, la suspension de la taxe coercitive de 2 % sur les expatriés en Érythrée, le veto à la nomination de responsables érythréens au sein d'organismes internationaux, la suspension de l'aide et l'ouverture d'enquêtes pénales (en vertu du principe de compétence universelle).
- Insister publiquement sur l'affaire de mon père compte tenu des violations criminelles persistantes commises par l'Érythrée.

### **La Suède doit démontrer qu'elle a la volonté politique d'agir de manière décisive.**

Après plus de deux décennies, le gouvernement suédois a le devoir juridique et moral d'épuiser tous les recours bilatéraux, régionaux et multilatéraux pour obtenir la libération de mon père.

Ne pas agir avec urgence non seulement prolonge son calvaire, mais constitue également un grave échec diplomatique et moral qui porte atteinte à la crédibilité de la Suède en tant que leader mondial des droits humains.

Betlehem Isaak  
Gothenburg, September 22, 2025

## Pièce jointe

Lettre datée du 10 septembre 2025, adressée à l'ambassadrice de Suède en Érythrée, Jenny Ohlsson, par Betlehem Isaak (traduite du suédois et légèrement modifiée pour protéger les témoins).

Betlehem Isaak

Gothenburg, 10 September 2025

Ambassadrice Jenny Ohlsson  
Ambassadrice de Suède en Érythrée  
Ministère des Affaires étrangères  
SE-103 39 Stockholm  
Suède

Chère Jenny,

Étant donné que nous n'avons pas pu tenir la réunion promise, je souhaiterais recevoir des réponses écrites aux questions ci-dessous. Je vous prie de bien vouloir répondre au plus tard le 18 septembre.

Je vous remercie par avance de traiter cette affaire avec le sérieux et l'urgence que la situation exige.

1. Quand pourrons-nous planifier une nouvelle rencontre avec le ministre des Affaires étrangères ? La dernière réunion remonte à avril, et une mise à jour avait été promise dans les semaines suivantes. Cela fait maintenant près de cinq mois.
2. Qu'en est-il du nouvel ambassadeur érythréen en Suède (basé à Rome)? Quand le ministère des Affaires étrangères a-t-il été en contact avec lui pour la dernière fois, et quand une réunion pourra-t-elle être organisée, comme cela avait été promis ?
3. Quand la Suède a-t-elle demandé pour la dernière fois un accès consulaire à Dawit Isaak? Quelle a été la réponse de l'Érythrée, et quelles ont été les actions de la Suède par la suite?
4. Quand la Suède a-t-elle demandé pour la dernière fois la libération immédiate de Dawit Isaak? Et quels représentants érythréens ont été impliqués dans ces communications?
5. Étant donné qu'aucun signe de vie n'a été reçu: la Suède a accès à des informations de renseignement provenant de 26 pays grâce à une coopération bilatérale au sein de l'UE et d'alliances, ainsi que des États-Unis et d'Israël. La Suède a-t-elle demandé des informations aux services de renseignement alliés pour localiser mon père? Si oui, quand et auprès de qui? Sinon, pourquoi ? Après 24 ans, savez-vous, ou l'un de vos contacts sait-il, où se trouve mon père?
6. Depuis 2015, le Parquet suédois a refusé à plusieurs reprises d'ouvrir une enquête pénale contre des membres du régime érythréen pour les crimes graves commis contre mon père. En décembre 2020, Carl Magnus Nesser, alors chef du département juridique du ministère des Affaires étrangères, a informé le Parquet que « des efforts actifs sont en cours pour progresser dans le dossier de Dawit Isaak, et le ministère estime qu'une éventuelle enquête préliminaire pourrait interférer avec ces efforts ». Quelles actions le gouvernement suédois a-t-il entreprises depuis lors

pour obtenir une preuve que notre père, Dawit Isaak, est toujours en vie? Quels contacts ont été établis, avec qui, et quand?

Étant donné que les efforts de la Suède pour obtenir la libération de mon père n'ont donné aucun résultat concret, et que les violations graves à son encontre se poursuivent – recommandez-vous désormais que le Parquet suédois ouvre une enquête pénale contre les responsables de sa détention illégale?

7. Si la Suède et le ministère des Affaires étrangères savent ou supposent que mon père est en vie, quels plans concrets avez-vous pour assurer son sauvetage? Veuillez fournir des faits précis.
8. La Suède est-elle prête à exiger publiquement une preuve de vie de mon père? Sinon, pourquoi? Il n'est pas déraisonnable de supposer que mon père vit dans des conditions extrêmement dures – détenu à l'isolement, soumis à des traitements inhumains, et privé de soins médicaux appropriés. Quand cela a-t-il été soulevé pour la dernière fois auprès des autorités érythréennes, et avec qui?
9. La Suède est-elle prête à fixer un délai à l'Érythrée pour fournir une preuve de vie vérifiable? Si ce délai est dépassé, êtes-vous alors prêt à mettre en œuvre les « conséquences graves » que vous et d'autres responsables avez à plusieurs reprises évoquées auprès des autorités érythréennes en cas de non-respect des exigences suédoises? La Suède est-elle prête à imposer des interdictions de voyage, de résidence et de visa, et à envisager de restreindre la taxe obligatoire de deux pour cent imposée à la diaspora, dans le cadre de ces conséquences promises? Envisagez-vous de geler les comptes et les avoirs érythréens en Suède?
10. Quelles mesures concrètes la Suède prend-elle pour tenir le régime érythéen responsable ? La Suède exige depuis longtemps un accès consulaire à mon père – une demande systématiquement refusée par les autorités érythréennes, en violation directe de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques. Dès 2013, le ministre des Affaires étrangères Carl Bildt a déclaré à plusieurs reprises que cela constituait une violation du droit international. Quelles actions juridiques ou diplomatiques la Suède a-t-elle entreprises en réponse à ces violations de la Convention de Vienne? Pourquoi n'y a-t-il eu aucune conséquence pour les violations répétées par l'Érythrée de cet accord international fondamental?
11. La Suède conteste-t-elle les nominations de responsables érythréens à des postes clés dans des organisations internationales ? Si oui, lesquels? Sinon, pourquoi? La Suède est-elle prête à demander aux États-Unis et à l'UE de refuser des visas aux membres de la direction érythréenne avant leur participation à l'ONU et à d'autres sommets internationaux?
12. La Suède est-elle prête à demander à l'UE d'imposer des sanctions au chef de l'État érythéen dans le cadre du régime européen de sanctions mondiales en matière de droits humains (EU GHRSR)? Une proposition officielle de sanctions est à l'étude au sein de l'UE depuis 2023.
13. La Suède est-elle prête à proposer et à mettre en œuvre un régime de sanctions distinct contre l'Érythrée – similaire à celui que la Suède a soutenu dans le cas de la Russie après la mort de l'opposant politique russe Alexeï Navalny – afin de protéger la société civile et les prisonniers politiques?
14. Lors des discussions entre le ministre des Affaires étrangères Carl Bildt et le ministre des Affaires étrangères de l'Érythrée en 2013, il a été clairement indiqué que les relations entre la Suède et l'Érythrée étaient limitées, et que la question de l'ouverture d'une ambassade suédoise à Asmara ne pourrait être envisagée qu'une fois les questions bilatérales – telles que la détention de Dawit Isaak – résolues. Malgré cela, l'Érythrée a été autorisée à ouvrir une ambassade à Stockholm sans

aucun progrès dans le dossier de Dawit Isaak. Pourquoi la libération de Dawit Isaak – ou, à tout le moins, un accès consulaire – n’a-t-elle pas été posée comme condition préalable à l’ouverture de l’ambassade érythréenne à Stockholm? \*De plus, la Suède a demandé à ouvrir un bureau de mission à Asmara en 2018 sans aucun progrès dans le dossier de Dawit Isaak. Pourquoi la libération de Dawit Isaak – ou, à tout le moins, un accès consulaire – n’a-t-elle pas été posée comme condition préalable à la décision de la Suède d’ouvrir un bureau diplomatique à Asmara et à la poursuite du maintien de l’ambassade érythréenne à Stockholm?

15. La Suède entretient des relations avec l’UE et l’Union africaine (UA), notamment à travers le Processus de Rome, l’Initiative Global Gateway pour l’Afrique, la Stratégie régionale pour l’Afrique (2022–2026), et le Forum EAC sur les affaires et les investissements, entre autres. Quels contacts ont été établis avec des responsables africains et érythréens dans le cadre de ces collaborations? Le cas de mon père a-t-il été abordé lors de ces discussions?
16. Le cas de mon père a-t-il été lié à l’un des projets et engagements prévus par la Suède, y compris les contributions potentielles à la Banque africaine de développement? Si oui, de quelle manière – et quels contacts ont été pris, et quand?
17. Comment la Suède entend-elle exercer une pression sur l’Érythrée concernant le cas de mon père tout en recherchant une coopération sur la migration africaine irrégulière et le développement économique? Quel impact le rôle stratégique croissant de l’Érythrée dans la Corne de l’Afrique a-t-il sur ces objectifs?
18. Le président Donald Trump a récemment signé un décret désignant les détentions arbitraires de citoyens américains à l’étranger comme relevant de la responsabilité du gouvernement, avec des conséquences au niveau national. Une nouvelle désignation – État responsable de détentions arbitraires – a été introduite, permettant des mesures telles que des interdictions de visa, des restrictions de voyage, des sanctions économiques et des contrôles à l’exportation contre les États qui retiennent systématiquement des Américains ou d’autres ressortissants étrangers dans des cas où les États-Unis ont un intérêt national. La Suède est-elle prête à demander aux États-Unis de faire une représentation officielle auprès de l’Érythrée dans le cas de Dawit Isaak, en se référant au fait que le nouveau décret couvre également les ressortissants étrangers ?
19. Le gouvernement suédois envisage-t-il de mettre en œuvre un cadre similaire pour protéger les citoyens suédois détenus arbitrairement à l’étranger ? La Suède est-elle prête à jouer un rôle de premier plan au sein de l’Union européenne pour plaider en faveur de l’adoption à l’échelle de l’UE d’une telle désignation ? Sinon, quelles autres mesures le gouvernement suédois prend-il pour établir une approche pleinement coordonnée avec ses partenaires européens contre la détention illégale et arbitraire de citoyens suédois ?
20. Le gouvernement suédois envisage-t-il de mettre en œuvre un cadre similaire pour protéger les citoyens suédois détenus arbitrairement à l’étranger ?
21. Dans le rapport de la Commission parlementaire sur l’examen des efforts pour obtenir la libération de Dawit Isaak et Gui Minhai (SOU 2022:55), il est mentionné qu’un dialogue de haut niveau a été initié par la Suède en 2017 avec la Norvège, la Suisse et l’Allemagne, connu sous le nom de Dialogue des Quatre Nations. Dans ce cadre, une délégation suédoise dirigée par la secrétaire du Cabinet, Annika Söder, s’est rendue à Asmara en mars 2017. Entre 2018 et 2019, ce groupe des Quatre Nations, avec des représentants du gouvernement érythréen, a mené des séminaires de dialogue sur, entre autres, la migration et les droits humains. Des demandes de libération immédiate de mon père ont-elles été formulées à ce moment-là? Quel a été le résultat

exact de ce Dialogue des Quatre Nations? Je demande par la présente l'accès à toute la documentation relative à ces discussions.

22. Dans le même rapport de la Commission d'examen, il est mentionné que la ministre des Affaires étrangères, Ann Linde, a parlé en décembre 2020 avec le ministre des Affaires étrangères de l'Érythrée au sujet de Dawit Isaak. Linde a demandé si le ministre pouvait fournir de nouvelles informations concernant le dossier et « s'il pouvait confirmer que Dawit Isaak est vivant et en bonne santé ». Pourquoi le ministre n'a-t-il pas alors exigé une preuve de vie? Pourquoi Ann Linde n'a-t-elle pas exigé la libération immédiate de mon père à cette occasion?
23. Que signifie exactement l'affirmation répétée du gouvernement selon laquelle il « poursuit ses efforts pour obtenir la libération de Dawit Isaak » ? En quoi consistent ces efforts concrètement ? Veuillez fournir les noms, les dates, les contacts, et indiquer comment l'efficacité de ces efforts est mesurée.
24. Comment la diplomatie dite « silencieuse » de la Suède dans le dossier Isaak a-t-elle été complétée par des déclarations ou pressions publiques? Au cas contraire, pourquoi?
25. Quels contacts diplomatiques ont été établis avec des représentants érythréens depuis janvier 2023? L'ambassade de Suède à Addis-Abeba ou d'autres canaux diplomatiques ont-ils été en contact avec l'Érythrée à ce sujet – et si oui, quand, avec qui, et sous quelle forme (par exemple, réunions, conversations, notes, etc.)?
26. Le gouvernement ou le ministère des Affaires étrangères a-t-il demandé le soutien d'acteurs internationaux (UE, ONU, UA, États-Unis) dans cette affaire au cours de la présente législature? Quelles organisations ou quels pays? Quelles réponses ont été données?
27. La Suède dispose d'un ambassadeur pour les droits humains, la démocratie et l'État de droit – quel rôle cet ambassadeur joue-t-il spécifiquement dans le dossier de mon père ?
28. Je demande également l'accès aux entretiens que vous avez menés avec des témoins et autres personnes ayant fourni des informations dans le dossier de mon père, durant la période allant de septembre 2001 à septembre 2025.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire parvenir des réponses écrites à ces questions au plus tard le 18 septembre.

Cordialement,  
Betlehem Isaak

\* Texte modifié.

## Contacts presse

---

Les photos de presse sont disponibles à [www.edelstam.org/international-press-room/](http://www.edelstam.org/international-press-room/)

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

**Caroline Edelstam**

Présidente de la Fondation Edelstam

Tel: +46 (0)706 98 72 23

E-mail: [caroline.edelstam@edelstam.org](mailto:caroline.edelstam@edelstam.org)

**Jason I. Poblete**

Avocat international en droits humains, avocat-conseil

Global Liberty Alliance

E-mail: [jpoblete@globallibertyalliance.org](mailto:jpoblete@globallibertyalliance.org)

**Judith Abitan**

Directrice exécutive | Executive Director

**Susanne Berger**

Chercheuse principale | Senior Fellow

Raoul Wallenberg Centre for Human Rights | Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne

Tel: +1 (514) 735 8778

Email: [media@rwchr.org](mailto:media@rwchr.org)

## À propos de nos organisations

---

**La Fondation Edelstam**

*La Fondation Edelstam administre le Prix Edelstam, décerné tous les deux ans pour un courage exceptionnel dans la défense des droits humains. De plus, la Fondation Edelstam encourage le courage civique dans l'esprit de l'ambassadeur Harald Edelstam, et œuvre dans la formation de l'opinion publique et le plaidoyer, l'éducation et l'information, la recherche ainsi que l'observation dans le domaine de la défense des droits humains.* [www.edelstamprize.org](http://www.edelstamprize.org) | [www.edelstam.org](http://www.edelstam.org)

**The Global Liberty Alliance**

*The Global Liberty Alliance est un fonds de défense juridique basé aux États-Unis, qui œuvre pour renforcer et sensibiliser à l'importance des droits fondamentaux individuels, de l'entreprise libre et de l'État de droit, en collaboration avec des défenseurs partageant les mêmes idées aux États-Unis et dans d'autres pays.* [www.globallibertyalliance.org](http://www.globallibertyalliance.org)

**Le Centre Raoul Wallenberg pour les droits de la personne (CRWDP)**

**The Raoul Wallenberg Centre for Human Rights (RWCHR)**

Le CRWDP se consacre aux luttes les plus urgentes pour la justice, la liberté et la démocratie dans le monde entier. Fondé et dirigé par Irwin Cotler, ancien ministre de la Justice et procureur général du Canada, nous mobilisons et engageons une coalition mondiale non partisane de parlementaires, d'universitaires, de juristes, d'ONG, d'activistes et d'étudiants afin de prendre position collectivement pour la justice internationale et les droits humains. [www.raoulwallenbergcentre.org](http://www.raoulwallenbergcentre.org)